

Note d'information pour les habitants du bourg de Noailhac

TRAVAUX DU PLAN D'AMÉNAGEMENT DU BOURG (P.A.B.)

Ainsi que l'annonçait le bulletin NOAILHAC INFO de juillet dernier, les travaux du P.A.B. débuteront cet automne, à la suite de l'accord de l'U.D.A.P. (Architecte des Bâtiments de France) et de la DRAC. Après appel d'offres, le marché de travaux a été attribué à l'entreprise SIORAT.

Les voies concernées sont celles du centre bourg : le bas de la rue des Écoles (au niveau de l'hôtel restaurant La Bastidie), la rue de la Liberté, la Place d'Astorg avec le haut de la rue des Remparts, la place de l'Église et la descente vers la Place des Noyers.

Vous pouvez consulter le plan de détail des travaux prévus, en mairie. Il s'agit pour l'essentiel des revêtements routiers, avec pose de pavages ou enrobé, la réalisation des caniveaux raccordés au nouveau réseau des eaux pluviales, diverses bordures, pavés enherbés et aménagements autour de l'église, etc...

Les travaux de pose au sol des projecteurs d'illumination de l'église, attribués à l'entreprise SDEL-CITEOS, seront réalisés simultanément, en coordination avec SIORAT.

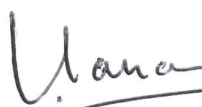
La circulation automobile sera déviée en fonction de l'avancement du chantier. Le stationnement automobile sera interdit sur les secteurs concernés. Pour le stationnement, les habitants du centre bourg auront le choix entre la place des Noyers, la place du 11 Novembre ou la rue des Remparts, notamment.

Le début des travaux est prévu dans les premiers jours d'octobre pour SDEL-CITEOS (autour de l'église) et fin octobre en ce qui concerne SIORAT. La fin des travaux, hors intempéries, est prévue pour la première semaine de janvier prochain.

Nous nous excusons à l'avance des désagréments que ces travaux pourraient occasionner.

Noailhac, le 25 septembre 2019

Le maire



Christian Lassalle